

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AFR 54/006/2008 – ÉFAI  
24 janvier 2008

**Informations complémentaires sur l'AU 330/07 (AFR 54/069/2007 du 13 décembre 2007) – Craintes pour la sécurité / Détention au secret**

**SOUDAN**

**Ammar Najm Eddine Jalak (h), secrétaire aux médias et à la culture du Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS) pour l'État de Khartoum**

---

Ammar Najm Eddine Jalak a été libéré du siège du Service de la sécurité nationale et du renseignement le 22 janvier vers 1 heure du matin. Aucune charge n'a été retenue contre lui. Il était détenu à la prison de Dabak, au nord de Khartoum.

Ammar Najm Eddine Jalak avait été arrêté à l'aéroport de Khartoum par des membres du Service de la sécurité nationale et du renseignement le 23 novembre, peu après 5 heures du matin, alors qu'il se rendait à Juba, la capitale du Sud-Soudan. Bien qu'il n'ait pas été formellement inculpé, les enquêteurs l'ont accusé, en séance d'interrogatoire, d'entretenir des contacts avec l'Armée de libération du Soudan (ALS), qui opère dans le Darfour, en vue de mettre sur pied un mouvement armé en Nubie, dans le nord du Soudan. Il a été conduit à la prison de Dabak.

Ammar Najm Eddine Jalak aurait été torturé. D'après lui, quantité d'autres détenus avec lesquels il a été en contact ont eux aussi été victimes de sévices. Il affirme avoir subi « *de très mauvais traitements, tout ce que l'on peut imaginer* », notamment des décharges électriques. « *Merci infiniment, a-t-il déclaré à Amnesty International, j'étais dans une situation très grave, j'ai été torturé et personne n'avait de nouvelles de moi. Lorsqu'ils m'ont relâché, ils m'ont dit que c'était à cause des pressions internationales.* »

Ammar Najm Eddine Jalak est rentré chez lui. Lors des interrogatoires auxquels il a été soumis cependant, il a reçu au genou un coup qui a aggravé une ancienne blessure causée par les tortures qu'il avait subies en détention en 2003 (voir l'AU 91/03, AFR 54/018/2003).

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**